

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propane

Version 9.1

Date de révision: 17.11.2022

Date précédente: 16.11.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Propane
Numéro d'Enregistrement : 01-2119486944-21-XXXX, 01-2119486944-21-0012
REACH
No.-CE : 200-827-9

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Matières primaires dans l'industrie chimique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Borealis Polymers Oy
P.O.Box 330, FI-06101 Porvoo, Finlande
Téléphone: +358 9 394900

Borealis AB
S-444 86 Stenungsund, Suède
Téléphone: +46 303 86000

Borealis Kallo N.V.
Haven 1568, Sint-Jansweg 2, B-9130 Kallo-Kieldrecht,
Belgique
Téléphone: +32 3 570 5211

Fournisseur : Borealis AG
Trabrennstrasse 6-8, 1020 Vienne, L'Autriche
Téléphone: +43 1 22400 0

Adresse électronique : sds@borealisgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+44 (0) 1235 239 670 (NCEC Carechem 24)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propane

Version 9.1

Date de révision: 17.11.2022

Date précédente: 16.11.2022

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Gaz inflammables, Catégorie 1A

H220: Gaz extrêmement inflammable.

Gaz sous pression, Gaz liquéfié réfrigéré

H281: Contient un gaz réfrigéré; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H220 Gaz extrêmement inflammable.
H281 Contient un gaz réfrigéré; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques.

Conseils de prudence : **Prévention:**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P282 Porter des gants isolants contre le froid et un équipement de protection du visage ou des yeux.

Intervention:

P336 + P315 Dégeler les parties gelées avec de l'eau tiède.
Ne pas frotter les zones touchées. Consulter immédiatement un médecin.
P377 Fuite de gaz inflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.
P381 En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.

Stockage:

P410 + P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propane

Version 9.1

Date de révision: 17.11.2022

Date précédente: 16.11.2022

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

L'évaporation rapide du liquide peut causer des gelures.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.

Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Risque forte d'incendie en cas d'une fuite.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

No.-CE : 200-827-9

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Concentration (% w/w)	Facteur M, SCL, ATE
propane	74-98-6 200-827-9	>= 95 - < 100	
butane	106-97-8 203-448-7	< 5	
isobutane	75-28-5 200-857-2	< 5	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

: S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propane

Version 9.1

Date de révision: 17.11.2022

Date précédente: 16.11.2022

En cas d'inhalation

- : Amener la victime à l'air libre.
- Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- Se tenir chaudement, se réposer dans l'air frais.
- En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de difficultés d'inhaler, faire immédiatement du bouche-à-bouche.

En cas de contact avec la peau

- : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
- If clothing already frozen and stuck to the skin:
- Ne pas enlever les vêtements contaminés.
- Lavez les morceaux congelés avec de l'eau tiède.
- Ne pas frotter les zones touchées.
- Demander conseil à un médecin.

En cas de contact avec les yeux

- : Enlever les lentilles de contact.
- Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.
- Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
- Consulter un médecin.

En cas d'ingestion

- : Pas probable:
- Le produit s'évapore facilement.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

- : L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants:
Somnolence
Suffocation
L'inhalation peut affecter le système nerveux central.
Le contact avec la peau peut provoquer les symptômes suivants:
Gelure

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements

- : Traiter les endroits gelés comme nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- : Poudre sèche
- Dioxyde de carbone (CO2)
- Mousse

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propane

Version 9.1

Date de révision: 17.11.2022

Date précédente: 16.11.2022

Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés : Ne PAS utiliser un jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La combustion incomplète peut produire: Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), fumée dense et noire. La distance de retour de flamme peut être considérable. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Risque d'explosion.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire : Essayer d'arrêter la fuite sans mettre en danger le personnel. Laisser brûler si les conditions le permettent. Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.
Essayer d'arrêter la fuite sans mettre en danger le personnel.
Voir chapitre 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Eviter que le produit se répande dans l'environnement et les égouts
Prendre garde à la risque d'explosion.
S'il y a des grandes pertes de produits, contactez les autorités locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laisser s'évaporer.
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propane

Version 9.1

Date de révision: 17.11.2022

Date précédente: 16.11.2022

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Remplissage et manipulation du produit seulement en circuit fermé.

Evitez des fuites en vérifiant régulièrement les vannes, la tuyauterie et les joints.

Vidanger et laver à grande eau le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipement.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Assurer une ventilation adéquate.

Risque forte d'incendie en cas d'une fuite.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer dans un endroit frais. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire.

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

Précautions pour le stockage en commun : Tenir écarté des matériaux incompatibles. Voir chapitre 10.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propane

Version 9.1

Date de révision: 17.11.2022

Date précédente: 16.11.2022

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Non applicable

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
propane	74-98-6	VLE 8 hr (gaz)	1.000 ppm	BE OEL
butane	106-97-8	VLE 15 min	980 ppm 2.370 mg/m ³	BE OEL

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Propane				
Remarques:	Non applicable			

Concentration prédictive sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Propane		
Remarques:	Non applicable	

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Application en système fermé

Veiller à une ventilation adéquate.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Des lunettes de sécurité ou masque de visage.
(EN 166)

Protection des mains

Remarques : Gants de protection contre le froid (p.e. du caoutchouc nitrile).
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propane

Version 9.1

Date de révision: 17.11.2022

Date précédente: 16.11.2022

Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié. Chaussures de sécurité Bottes en cuir
Protection respiratoire	: En cas de ventilation insuffisante: Appareil respiratoire autonome. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux	: Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Eviter que le produit se répande dans l'environnement et les égouts. Prendre garde à la risque d'explosion. S'il y a des grandes pertes de produits, contactez les autorités locales.
-------------------	--

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Gaz liquéfié réfrigéré gazeux
Couleur	: clair
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: donnée non disponible
Point de fusion	: env. -190 °C
Point d'ébullition	: -42 °C
Inflammabilité	: Extrêmement inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Limite d'inflammabilité supérieure 9,5 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Limite d'inflammabilité inférieure 2,1 % (v)
Point d'éclair	: -104 °C
Température de	: L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propane

Version 9.1

Date de révision: 17.11.2022

Date précédente: 16.11.2022

décomposition	et irritants.
pH	: donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Non applicable (gazeux)
Viscosité, cinématique	: Non applicable (gazeux)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: 0,07 g/l (20 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	: donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: 2,36
Pression de vapeur	: étude technique non faisable
Densité relative	: 0,51 (15 °C)
Densité	: env. 0,50 g/cm ³ (25 °C)
Densité de vapeur relative	: 1,6
Taille des particules	: Non applicable
Caractéristiques de la particule	
Répartition de la taille des particules	: Non applicable

9.2 Autres informations

Explosifs	: Non applicable
Propriétés comburantes	: Non applicable
Auto-inflammation	: 450 °C
Taux d'évaporation	: donnée non disponible
Poids moléculaire	: 44,1 g/mol

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propane

Version 9.1

Date de révision: 17.11.2022

Date précédente: 16.11.2022

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Prendre garde à la risque d'explosion.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et oxydants forts
Réagit violemment au contact:
Chlore

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun(e).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

propane:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: étude technique non faisable (gazeux)

Toxicité aiguë par inhalation : CL50: 1.443 mg/l
Durée d'exposition: 15 min
Symptômes: Dépression du système nerveux central
Remarques: Toxicité aiguë: faible.

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: étude technique non faisable (gazeux)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propane

Version 9.1

Date de révision: 17.11.2022

Date précédente: 16.11.2022

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

propane:

Remarques

: Le contact avec un liquide ou un gaz réfrigéré peut provoquer des brûlures de froid et des gelures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

propane:

Remarques

: Le contact avec un liquide ou un gaz réfrigéré peut provoquer des brûlures de froid et des gelures.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

propane:

Remarques

: Pas d'effet connu.

Remarques

: étude technique non faisable
(gazeux)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

propane:

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test de Ames
Résultat: négatif

Remarques: Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

Génotoxicité in vivo

: Type de Test: Test du micronucleus in vivo
Résultat: négatif

Remarques: Références croisées

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propane

Version 9.1

Date de révision: 17.11.2022

Date précédente: 16.11.2022

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

propane:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

propane:

Incidences sur le développement du fœtus : Toxicité maternelle générale: NOAEL: 12.000 ppm
Tératogénicité: NOAEL F1: 12.000 ppm
Méthode: OCDE ligne directrice 422

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

propane:

Voies d'exposition : Inhalation
Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique., La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central, entraînant une diminution de conscience.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité à dose répétée

Composants:

propane:

Voie d'application : Inhalation
Remarques : Toxicité subchronique:
faible.

Voie d'application : Oral(e)
Remarques : Non applicable
(gazeux)

Voie d'application : Dermale
Remarques : Non applicable
(gazeux)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propane

Version 9.1

Date de révision: 17.11.2022

Date précédente: 16.11.2022

Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

propane:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

propane:

Toxicité pour les poissons	: CL50 : 49,47 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Court terme Méthode: QSAR
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CL50 (Daphnia (Daphnie)): 27,14 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Court terme Méthode: QSAR
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 : 11,89 mg/l Méthode: QSAR
Toxicité pour les microorganismes	: Remarques: donnée non disponible
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: Remarques: donnée non disponible
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés	: Remarques: donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propane

Version 9.1

Date de révision: 17.11.2022

Date précédente: 16.11.2022

aquatiques (Toxicité
chronique)

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

propane:

Biodégradabilité

: Méthode: QSAR
Remarques: Facilement biodégradable.

Elimination physico-chimique

: Remarques: Dégradation photochimique facile en réagissant
avec les radicaux OH et l'ozone.
Durée de vie atmosphérique estimée:
env. 14 jours

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

propane:

Bioaccumulation

: Remarques: Bioaccumulation inattendue: Coefficient de
partage (n-octanol/eau) log Pow < 3.

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

propane:

Mobilité

: Milieu: Sol
Remarques: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.,
Coefficient de partage (n-octanol/eau) log Kow < 3., Le produit
s'évapore facilement à l'air.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient
considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique
(PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des
niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants
considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du
système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le
règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le
règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propane

Version 9.1

Date de révision: 17.11.2022

Date précédente: 16.11.2022

0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Le produit n'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR : UN 3312

IMDG : UN 3312

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : GAZ LIQUIDE RÉFRIGÉRÉ, INFLAMMABLE, N.S.A.
(propane)

IMDG : GAS, REFRIGERATED LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S.
(propane)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 2

IMDG : 2.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Groupe d'emballage : Non réglementé

Code de classification : 3F

Numéro d'identification du danger : 223

Étiquettes : 2.1

Code de restriction en tunnels : (B/D)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propane

Version 9.1

Date de révision: 17.11.2022

Date précédente: 16.11.2022

IMDG

Groupe d'emballage : Non réglementé
Étiquettes : 2.1
EmS Code : F-D, S-U

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Renseignement spécial n'est pas nécessaire.

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Catégorie	Quantité 1	Quantité 2
P2	GAZ INFLAMMABLES	10 t
		50 t

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Propane

Version 9.1

Date de révision: 17.11.2022

Date précédente: 16.11.2022

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

BE OEL	: Valeurs limites d'exposition professionnelle
BE OEL / VLE 8 hr	: Valeur limite
BE OEL / VLE 15 min	: Valeur courte durée

Information supplémentaire

Autres informations	: Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
Editeur	: Borealis, Group Product Stewardship / Mikaela Eriksson.
Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité	: International Chemical Safety Card, Propane, November 2003, updated 2007 (http://www.inchem.org/documents/icsc/icsc/eics0319.htm)

Clause de non-responsabilité

Selon les données dont nous disposons, l'information contenue dans le présent document est exacte et fiable en date de sa publication; toutefois, nous ne prenons aucune responsabilité vis-à-vis de l'exactitude et de la complétude de ces informations.

Borealis n'assume aucune obligation de garantie en dehors de la description contenue dans le présent document. Aucune partie de ce document ne peut être considérée comme une garantie que le produit est propre à la vente ou à l'utilisation pour un objectif précis.

Le contrôle et les tests de nos produits restent à la responsabilité du client, afin de déterminer si les produits sont utilisables par le client pour un objectif souhaité. Le client est responsable d'utiliser, de traiter et de manipuler nos produits d'une manière appropriée, sûre et légale.

Nous ne prenons aucune responsabilité pour l'utilisation des produits Borealis avec d'autres matériaux. Les informations présentées dans le présent document s'appliquent à nos produits uniquement dans les cas où ceux-ci ne sont utilisés avec aucun autre matériau tiers.